



## VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 17 juillet 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 30  
Nombre de procurations : 05  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 11 juillet 2017  
Date de publication : 25 juillet 2017

**Conseillers présents** : M. Jean-Marie SERMIER,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe  
JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ,  
Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-  
Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M.  
Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie  
JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine  
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle  
VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M.  
Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, M. Ako  
HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

**Référence**

N° 17.17.07.78

**Objet**

Élection des Adjoints

**Secrétaire de séance**

Isabelle MANGIN

**Rapporteur**

Jean-Baptiste GAGNOUX

**Conseillers absents ayant donné procuration :**

M. Jean-Philippe LEFÈVRE à Mme Nathalie JEANNET  
M. Paul ROCHE à M. Jean-Marie SERMIER  
Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Laetitia CUSSEY à M. Jean-Pascal FICHÈRE  
Mme Françoise BARTHOULOT à M. Jean-Claude WAMBST

En vertu de l'article L2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, quand il y a lieu, pour quelque cause que ce soit, à une nouvelle élection du Maire, il est procédé à une nouvelle élection des Adjoints.

Il convient donc de procéder à l'élection de neuf Adjoints.

Conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Adjoints sont élus parmi les membres du Conseil Municipal, au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le Maire constate qu'une seule liste aux fonctions d'Adjoints, conduite par Madame Isabelle MANGIN, a été déposée.

Le Maire procède ensuite à l'élection des Adjoints sous le contrôle du bureau.

Le dépouillement du 1<sup>er</sup> tour de scrutin donne les résultats suivants :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	35
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau .....	6
d. Nombre de suffrages exprimés (b - c) .....	29
e. Majorité absolue .....	18

La liste conduite par **Madame Isabelle MANGIN** a obtenu 29 voix. L'ensemble des candidats figurant sur cette liste sont proclamés Adjointes et immédiatement installés dans leur fonction, à savoir :

Noms	Délégations
Isabelle MANGIN	1 <sup>ère</sup> Adjointe en charge du Personnel Municipal et des Affaires Générales
Daniel GERMOND	2 <sup>ème</sup> Adjoint en charge des Finances et de la Promotion de la Ville
Philippe JABOVISTE	3 <sup>ème</sup> Adjoint en charge des Services Techniques, des Travaux et de l'Accessibilité
Jean-Philippe LEFÈVRE	4 <sup>ème</sup> Adjoint en charge des Affaires Culturelles, de l'Événementiel et des Affaires Internationales
Justine GRUET	5 <sup>ème</sup> Adjointe en charge des Séniors et des Liens Intergénérationnels
Pascal JOBEZ	6 <sup>ème</sup> Adjoint en charge des Politiques de Santé et du Handicap
Sylvette MARCHAND	7 <sup>ème</sup> Adjointe en charge des Politiques Sportives
Frédérique DRAY	8 <sup>ème</sup> Adjointe en charge des Affaires Sociales et Familiales
Sevin KAYI	9 <sup>ème</sup> Adjoint en charge de l'Urbanisme

Fait à Dole, le 17 juillet 2017  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOLUX

